

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE LUNDI 7 décembre 2015 à 20 h 00

" Le savoir que l'on ne complète pas chaque jour, diminue tous les jours."

Proverbe chinois

N° 2297

PROCÈS-VERBAL de la réunion ordinaire, tenue par le conseil municipal de Stoke, au bureau municipal, situé au 403, rue Principale, Stoke, le lundi 7 décembre 2015 à 20 h et présidée par le maire Monsieur Luc Cayer.

Présences : Siège N° 1 : Sylvain Paquin
 Siège N° 2 : Sylvain Chabot
 Siège N° 3 : Steeves Mathieu
 Siège N° 4 : Lucie Gauthier
 Siège N° 5 : Daniel Dodier
 Siège N° 6 : Mario Carrier

Absence :

Sara Line Laroche, secrétaire-trésorière et directrice générale est également présente.

1. Constat du quorum

Le quorum étant constaté

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu que la séance soit ouverte à 20 h.

Rés. 2015-402

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Constat du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée
4. Correspondance
5. Période de questions
6. Demandes écrites et verbales
 - 6.1. Demande financière – Biathlon Estrie
 - 6.2. Demande programme Club des petits-déjeuners – École secondaire de Richmond
 - 6.3. Demande de trottoir sur la côte de l'église – École N.-D des Champs
 - 6.4. Demande financière - N.D. des Mères
 - 6.5. Demande d'utilisation de l'emprise du rang 8 – Les sentiers de l'Estrie
 - 6.6. Appui à l'aménagement d'un point de service – Maison Les Arbrisseaux
7. Comités et dossiers à traiter
 - 7.1. Sécurité publique
 - 7.1.1. Appel d'offre pour l'achat d'un camion-citerne
 - 7.1.2. Renouvellement entente avec la SPA de l'Estrie
 - 7.1.3. Renouvellement contrat d'entretien et soutien Première ligne
 - 7.2. Ressources humaines
 - 7.2.1. Retour de la secrétaire administrative
 - 7.3. Administration et finances
 - 7.3.1. Dépôt de la situation budgétaire préliminaire au 30 novembre 2015
 - 7.3.2. Renouvellement des assurances
 - 7.3.3. Limite carte de crédit de la directrice générale
 - 7.3.4. Renouvellement de contrat avec Infotech
 - 7.3.5. Archives des documents municipaux
 - 7.4. Aménagement et urbanisme
 - 7.4.1. Nomination des membres du conseil au Comité consultatif d'urbanisme
 - 7.4.2. Offre d'accompagnement amélioration du service – Trans-appel
 - 7.4.3. Demande de contribution au transport adapté – Trans-Appel
 - 7.5. Voirie
 - 7.5.1. Vente de la niveleuse
 - 7.5.2. Travaux de nivellage
 - 7.5.3. Travaux rue Mont-Dufresne – remplacement de ponceaux supplémentaires
 - 7.5.4. Subvention PAARRM 2015-2016 – travaux réalisés
 - 7.6. Immobilisations et bâtiments
 - 7.7. Loisirs

8. Dépôt des rapports et suivi de dossiers
 - 8.1. Inspecteur municipal
 - 8.2. Directeur des travaux publics
 - 8.3. Directeur du service incendie
9. Trésorerie Finances
 - 9.1. Salaires du 1^{er} au 30 novembre 2015 ©
 - 9.2. Liste des déboursés ©
10. Autres sujets
11. Avis de motion
 - 11.1. Règlement No 513 fixant les taux de taxes, compensations et conditions de perception exercice financier 2016.
 - 11.2. Règlement N° 514 modifiant le règlement numéro 504 fixant le traitement des élus municipaux.
 - 11.3. Règlement No 515 modifiant le règlement numéro 462 de construction
 - 11.4. Règlement No 515 modifiant le règlement 457 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités.
 - 11.5. Règlement No 516 modifiant le règlement numéro 461
 - 11.6. Règlement No 517 modifiant le règlement numéro 495
12. Règlements
13. Invitations
14. Varia
15. Période de questions
16. Clôture et levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot d'ajouter le point 7.6.1 Achat de tablettes électroniques à l'ordre du jour et d'approuver cet ordre du jour tel que modifié.

Rés. 2015-403

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 novembre 2015
Dispense de lecture de ce règlement est demandée. Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie de l'ordre du jour au moins deux jours avant la présente séance, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier que le procès-verbal du 2 novembre 2015 soit accepté tel que présenté.

Rés. 2015-404

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. Correspondance
La liste de la correspondance est remise à tous les membres du conseil.

5. Période de questions

6. Demandes écrites et verbales
 - 6.1. Demande financière – Biathlon Estrie
Attendu qu'une somme avait été prévue au poste budgétaire d'aide aux organismes;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot et résolu :

Rés. 2015-405

D'accorder une subvention au montant de 2 500 \$ à Biathlon Estrie pour l'entretien des pistes et de la machinerie.

D'allouer un espace pour entreposer la motoneige au garage municipal (sauf l'hiver).

D'allouer ½ journée machinerie et main d'œuvre pour des travaux mineurs de réparation des pistes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

- 6.2. Demande programme Club des petits-déjeuners – École secondaire de Richmond
Attendu que le poste budgétaire d'aide aux organismes est épuisé;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot de ne pas donner suite à cette demande.

Rés. 2015-406

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.3. Demande de trottoir sur la côte de l'église – École N.-D des Champs
Attendu que le conseil municipal reconnaît le bien-fondé de la demande;

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu de se pencher sur la possibilité de réaliser ce projet en 2016.

Rés. 2015-407

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6.4. Demande financière - N.D. des Mères
Attendu que le poste budgétaire d'aide aux organismes est épuisé;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot de ne pas donner suite à cette demande.

Rés. 2015-408

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6.5. Demande d'utilisation de l'emprise du rang 8 – Les sentiers de l'Estrie
Attendu que Les sentiers de l'Estrie on fait la demande d'utiliser une portion de l'emprise du chemin du rang 8 pour du stationnement pour les randonneurs;

Attendu que cette utilisation ne contrevient pas aux règles de sécurité des usagers de la route;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot et résolu :

Rés. 2015-409

De permettre à l'organisme Les sentiers de l'Estrie de procéder à l'installation de l'abri d'information et d'autoriser l'utilisation d'une portion de l'emprise pour fins de stationnement des marcheurs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6.6. Appui à l'aménagement d'un point de service – Maison Les Arbrisseaux
Attendu que la Maison de la famille Les Arbrisseaux offre un service incontournable dans la MRC du Val Saint-François;

Attendu que la Maison de la famille Les Arbrisseaux doit se relocaliser pour offrir tous les services normalement offerts par les nombreuses maisons de la famille au Québec;

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2015-410

D'appuyer la relocalisation de la Maison de la famille Les Arbrisseaux à Windsor.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7. Comités et dossiers à traiter

7.1. Sécurité publique

7.1.1. Appel d'offre pour l'achat d'un camion-citerne

ATTENDU QUE le camion-citerne doit être remplacé dans un avenir rapproché car il présente d'important signes de fatigue;

ATTENDU QU'un consultant a été mandaté pour faire un devis pour l'achat d'un camion-citerne;

ATTENDU QUE le devis est prêt et à la satisfaction des membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2015-411

DE mandater la directrice générale pour diffuser un appel d'offres public sur la SAEO pour l'achat et l'installation d'une citerne pour le service incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.1.2. Renouvellement entente avec la SPA de l'Estrie

ATTENDU QUE l'entente de un an avec la Société pour la protection des animaux vient à échéance au 31 décembre 2015;

ATTENDU QUE la construction du nouveau refuge pour les animaux débutera en 2016 et que le créancier demande à la société d'obtenir des ententes à plus long terme ;

ATTENDU QUE l'organisme a transmis une offre incluant une augmentation de 0,13 \$ par citoyen, soit 2,75 \$, pour l'année 2016 avec une majoration de 4 à 5% pour les quatre (4) années subséquentes incluant l'IPC et la fluctuation de la population;

Il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier et résolu :

Rés. 2015-412

D'accepter l'entente de la Société protectrice des animaux pour cinq ans pour les montants suivants :

2016 7 832.10\$	2017 8 223\$	2018 8 634\$	2019 9 066\$	2020 9 519\$
-----------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Un conseiller vote CONTRE

Adoptée à la majorité des conseillers présents

7.1.3. Renouvellement contrat d'entretien et soutien Première ligne

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2015-413

De renouveler le contrat d'entretien et de soutien des applications PG Solutions (Première ligne) pour le service incendie de Stoke pour 2016 au montant de 1 085. \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.2. Ressources humaines

7.2.1. Ressources humaines - administration

Il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier et résolu :

Rés. 2015-414

De réintégrer madame Marilyne Perron à compter du 14 décembre 2015 suite à la fin du congé de maternité et parental, selon la convention collective en vigueur :

QUE la secrétaire remplaçante, madame Nathalie Stratford, reste en poste jusqu'à nouvel ordre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.3. Administration et finances

7.3.1. Dépôt de la situation budgétaire préliminaire au 30 novembre 2015

La directrice générale dépose aux membres du conseil la situation budgétaire préliminaire de la Municipalité au 30 novembre 2015.

7.3.2. Renouvellement des assurances

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier et résolu :

Rés. 2015-415

De renouveler le contrat avec Groupe Ultima inc. (MMQ) pour 2016 au montant de 38 206 \$ incluant les taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.3.3. Limite carte de crédit de la directrice générale

ATTENDU QU'une carte de crédit Visa Desjardins a été demandée au nom de la Municipalité de Stoke et de Sara Line Laroche;

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier et résolu :

Rés. 2015-416

D'accorder l'émission d'une carte de crédit assortie d'une limite de 5 000 \$ au nom de la directrice générale

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.3.4. Renouvellement de contrat avec Infotech

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier et résolu :

Rés. 2015-417

IL EST RÉSOLU de renouveler l'entente de service et de soutien avec Infotech pour l'utilisation du logiciel Sygem et ses composantes pour 2016 au montant de 5 295. \$ (plus taxes) ou, à la

décision de la discrétion générale, de 5 930\$ pour inclure le service Optimal au coût de 625 \$ en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.3.5. Archives des documents municipaux

ATTENDU QUE HB Archivistes senc a déjà entamé l'archivage des documents municipaux et ce, de façon satisfaisante;

ATTENDU QUE HB Archivistes senc a transmis une soumission pour des services pour 2016;

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier et résolu :

Rés. 2015-418

DE réserver un budget de 2000 \$ (plus taxes) en 2016 pour l'archivage des documents municipaux et de faire affaire avec HB Archivistes senc et de mandater la directrice générale pour céder le mandat selon les besoins organisationnels.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.4. Aménagement et urbanisme

7.4.1. Nomination des membres du conseil au Comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU QUE d'après le Règlement 512 concernant la composition du comité de consultation d'urbanisme, deux membres du conseil y sont autorisés à siéger;

ATTENDU QU'il y a eu certains changements dans la composition des comités internes de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2015-419

QUE le conseiller Sylvain Paquin remplace la conseillère Lucie Gauthier au sein de ce comité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.4.2. Offre d'accompagnement amélioration du service – Trans-appel

ATTENDU QUE l'achalandage du service de taxi-bus tend à baisser;

ATTENDU QUE ce service est perçu comme étant bénéfique à nos citoyens;

ATTENDU QUE Trans-appel nous offre l'opportunité d'accompagnement pour comprendre la baisse d'achalandage et trouver des solutions à court terme;

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2015-420

D'accepter l'offre de Trans appel et de travailler dès le début 2016 avec le chargé de projet à trouver solutions et/ou faire un constat juste de la situation, ceci sans frais pour la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.4.3. Demande de contribution au transport adapté – Trans-Appel

ATTENDU QUE Trans-Appel inc confirme à la municipalité de Stoke sa contribution municipale 2016, et demande l'acceptation du tarif d'utilisateur, l'acceptation des prévisions budgétaires 2016 et le renouvellement de l'entente de service.

Il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier et résolu :

Rés. 2015-421

QUE la Municipalité de Stoke accepte que la Ville de Windsor soit désignée organisme mandataire du service de transport adapté tel que stipulé initialement dans le Protocole d'entente.

La Municipalité de Stoke accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif Trans-Appel inc., l'organisation du service de transport adapté.

La Municipalité de Stoke accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2016 et de payer la quote-part établie à 3.63\$ par personne pour un montant total de 10 334.61 \$ (facture 0013-2016).

La Municipalité de Stoke accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2016 : 3.25\$ pour un déplacement local, 7.50\$ pour un déplacement hors-territoire (Sherbrooke).

La Municipalité de Stoke accepte les prévisions budgétaires 2016 de l'organisme Trans-Appel inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.5. Voirie

7.5.1. Vente de la niveleuse

ATTENDU que le comité de voirie s'est penché sur l'état de la niveleuse de la municipalité;

ATTENDU QUE la niveleuse nécessite à court et moyen termes un investissement pour des réparations récurrentes et prévisibles;

ATTENDU QUE le comité recommande de ne pas investir sur cette machinerie;

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2015-422

DE mettre en vente la niveleuse.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.5.2. Travaux de nivelage

ATTENDU l'éventuelle vente de la niveleuse;

ATTENDU QU'il est nécessaire de prévoir des travaux de nivelage pour 2016;

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2015-423

De procéder à une invitation écrite auprès d'au moins deux fournisseurs comme le précise le régime général concernant l'adjudication de contrats municipaux;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.5.3. Travaux rue Mont-Dufresne – remplacement de ponceaux supplémentaires

ATTENDU QUE des travaux avaient été entrepris pour le creusage de fossés et remplacement de ponceaux sur la rue Mont-Dufresne (rés. 2015-358);

ATTENDU QUE la soumission acceptée comprenait le remplacement de 39.2 m de ponceaux et 8 perrés;

ATTENDU QU'il a été constaté par le directeur des travaux publics que 72 m de ponceaux et 16 perrés étaient nécessaires pour terminer le projet;

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2015-424

QUE le conseil approuve la dépense supplémentaire de 9 761.75 \$ pour les travaux ci-haut cités.

Un conseiller vote contre.

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

7.5.4. Subvention PAARRM 2015-2016 – travaux réalisés

ATTENDU QU'une subvention d'aide à l'Amélioration du réseau routier municipal a été accordée à la Municipalité pour l'exercice financier 2015-2016 pour le remplacement de ponceau et rechargement du secteur du rang 6 ouest;

ATTENDU que les travaux autorisés sont terminés;

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2015-425

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang 6 pour un montant subventionné de 40 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le rang 6 ouest dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.6. Immobilisations et bâtiments

7.6.1. AJOUT : Achat de tablettes électroniques

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont décidé d'entreprendre la démarche de conseil «sans papier»;

ATTENDU QUE cette démarche sera mise en œuvre dès la séance de janvier 2016;

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2015-426

QUE le conseil approuve la dépense d'un maximum de 3 000\$ pour l'achat et l'installation de ces tablettes qui demeurent la propriété de la municipalité et d'en faire la dépense;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.7. Loisirs

8. Dépôt des rapports et suivi de dossiers

8.1. Inspecteur municipal

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal.

8.2. Directeur des travaux publics

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport du directeur des travaux public.

8.3. Directeur du service incendie

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport du directeur du service incendie.

9. Trésorerie Finances

Attendu que la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de novembre 2015 ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux art. 961 CMQ;

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier et résolu :

Rés. 2015-427

9.1. Salaires du 1^{er} au 30 novembre 2015 ©

D'approuver la liste des salaires du mois de novembre 2015 :

a) Employés : 21 176.26 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier et résolu :

Rés. 2015-428

9.2. Liste des déboursés ©

D'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

a) Compte à payer au 6 décembre : 123 673.17 \$

b) Comptes payés depuis le 3 novembre 2015 : 21 080.52 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

10. Autres sujets

11. Avis de motion

11.1. Règlement No 513 fixant les taux de taxes, compensations et conditions de perception exercice financier 2016.

Avis de motion est donné par Mario Carrier qu'à une séance ultérieure sera adopté le règlement N° 513 fixant les taux de taxes, compensations et conditions de perception exercice financier 2016.

11.2. Règlement N° 514 modifiant le règlement numéro 504 fixant le traitement des élus municipaux.

Avis de motion est donné par Mario Carrier qu'à une séance ultérieure sera adopté le règlement N° 514 modifiant le règlement 504 fixant le traitement des élus municipaux.

- 11.3. Règlement No 515 modifiant le règlement numéro 462 de construction
Avis de motion est donné Sylvain Paquin qu'à une séance subséquente du Conseil, sera présenté pour adoption le règlement numéro 515 modifiant le règlement de construction # 462 relatif aux soupapes de sûreté (clapet de non-retour), aux systèmes de drainage et à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal.
- 11.4. Règlement No 516 modifiant le règlement 457 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités.
Avis de motion est donné Mario Carrier qu'à une séance subséquente du Conseil, sera présenté pour adoption le règlement numéro 516 remplaçant le règlement numéro 457 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités.
- 11.5. Règlement No 517 modifiant le règlement numéro 461
Avis de motion est donné Sylvain Paquin qu'à une séance subséquente du Conseil, sera présenté pour adoption le règlement numéro 517 modifiant le règlement de lotissement numéro 461 pour ajouter des exceptions de contribution pour fins de parc, de préciser la largeur des rues et de préciser les dimensions des ronds de virage pour les rues sans issue.
- 11.6. Règlement No 518 modifiant le règlement numéro 495
Avis de motion est donné Sylvain Paquin qu'à une séance subséquente du Conseil, sera présenté pour adoption le règlement numéro 518 modifiant le règlement numéro 495 Programme de crédits de taxes pour favoriser la rénovation domiciliaire dans certains secteurs.

12. Règlements

13. Invitations

14. Varia

15. Période de questions

Une citoyenne demande à quel numéro doit-on appeler lorsque la chaussée est dangereuse pour les usagers de la route. Les membres du conseil lui recommandent d'appeler les services d'urgence si le bureau municipal est fermé ou si la situation l'exige.

16. Clôture et levée de l'assemblée

Attendu que l'ordre du jour est épuisé.

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu que la séance soit levée à 20h48.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Luc Cayer
Maire

Sara Line Laroche
Directrice Générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Luc Cayer, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Luc Cayer
Maire

Rés. 2015-429